

-- COVID-19 --

## AST67 - Alsace Santé au Travail plus que jamais aux côtés des salariés et des entreprises !

Lourdement impactée par le coronavirus depuis le début de la crise sanitaire, le Grand Est a été la première région de France confrontée à de nombreuses personnes malades et de trop nombreux décès.

Face à cette situation inédite, les entreprises alsaciennes ont dû immédiatement adapter leurs conditions de travail, passer en télétravail sans y être préparées, revoir leurs flux d'activité... cesser leur activité pour un certain nombre d'entre elles, pour assurer la sécurité de leurs salariés et limiter la propagation du virus COVID-19.

Aujourd'hui, près de 20 jours après le début du confinement, **les préoccupations des entreprises se multiplient**. Leurs questionnements varient, à savoir notamment :

*A quel moment sera-t-il possible de réintégrer un salarié, après un arrêt maladie pour le COVID-19 sans danger pour les autres salariés ? Est-il possible de tester les salariés des entreprises ? Comment désinfecter les locaux pour détruire le virus ?*

*Quelles mesures de protection mettre en place pour continuer d'assurer la sécurité des salariés, tout en maintenant l'activité ? ...*

**Les salariés, toujours en activité, s'inquiètent également pour leur santé !** Tous les jours, ils interrogent AST67 pour savoir comment se protéger au mieux sur leur lieu de travail ou sur leur possibilité, le cas échéant, de faire valoir leur droit de retrait.

Parce qu'écouter et conseiller reste au cœur de son expertise, et d'autant plus dans ces circonstances singulières, AST67 a, elle aussi, adapté son organisation pour répondre aux besoins de ses 18 700 entreprises adhérentes et leurs 247 000 salariés.

**AST67 propose ainsi une plateforme** pour répondre aux nombreuses questions des salariés et des entreprises. Plusieurs médecins du travail, très au fait de l'actualité et des dernières recommandations publiées, répondent aux questions envoyées à l'adresse mail dédiée : [covid@ast67.org](mailto:covid@ast67.org). Cette plateforme est active tous les jours ouvrés, du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h30.

Par ailleurs, des téléconsultations menées par des médecins sont assurées pour les entreprises des secteurs essentiels à l'économie du pays (santé, transport, logistique, BTP...).

Pour permettre à ces entreprises de continuer leur activité, lorsque cela est nécessaire, **AST67 assure ainsi les visites de reprise, les visites d'embauche** de leurs salariés et conseille sur les dispositifs de soutien psychologique lorsque cela s'avère nécessaire.

Bien entendu, toutes les autres visites et les interventions en entreprises ont été reportées jusqu'à nouvel ordre, et seront reprogrammées dès le retour à une activité normale.

### **Les professionnels de santé : solidaires !**

En outre, une **vingtaine de médecins et infirmiers d'AST67** se tient à la disposition de la réserve sanitaire pour renforcer les structures qui en auront besoin.

*« Nous faisons tous le vœu d'une sortie de crise rapide et d'une reprise d'activité enrichie des enseignements pris ces dernières semaines. En attendant, AST67 se mobilise pour accompagner les salariés et les entreprises, les aider à faire face à cette situation inédite ! »*

Armand REBOH, Directeur Général AST67

### **Contact Communication :**

Gaëlle FAURE      [g.faure@ast67.org](mailto:g.faure@ast67.org)

### **Service Presse :**

Mélanie FAUX-ROSSI      [melanie@noiizy.com](mailto:melanie@noiizy.com)      07 67 58 55 95

Emmanuelle ALIZON      [emmanuelle@noiizy.com](mailto:emmanuelle@noiizy.com)      07 67 44 05 89